

Note de rentrée pour l'année scolaire 2020 / 2021

Horaires de l'école :
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 à 12h00 et 13h30 à 16h15

Accueil des élèves :

L'accueil des élèves a lieu 10 minutes avant les cours : soit à 8h35 et 13h20.

Vie de l'école :

Règlement intérieur du RPI :

Vous devez lire le règlement intérieur du RPI disponible sur le site internet de l'école, (rubrique « Sécurité » <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/les-essards-elementaire/spip.php?article7>) ou au format papier sur simple demande, et retourner à l'école le coupon d'attestation de lecture.

Modalités pratiques de la rentrée 2020 dans le contexte Covid-19 :

Le protocole sanitaire publié le 9 juillet 2020 s'applique. Vous le trouverez sur le site internet de l'école.

Contacteur l'école :

Pour toute communication *urgente* utilisez le *téléphone* et *insistez*.

Pour toute communication non urgente, vous pouvez utiliser le courrier électronique ou laisser un message sur la boîte vocale.

Relations parents – enseignants :

Les parents peuvent rencontrer les enseignants sur rendez-vous. Vous êtes invités à signaler tout problème de santé ou familial pouvant affecter le travail de votre enfant. Pour ce faire, un cahier de liaison bleu est utilisé au sein de l'école.

Les absences :

Elles doivent être justifiées et signalées le plus rapidement possible (soit par téléphone soit par écrit dans le cahier de liaison, soit par courrier électronique). Pour information, les absences répétées et non justifiées feront l'objet d'un signalement à l'inspection de l'éducation nationale.

En cas de maladie contagieuse, avertir le directeur.

Assurance :

Chaque élève doit être assuré pour pouvoir participer aux activités scolaires.

Documents à compléter, à signer et à retourner à l'école :

- fiche de renseignements
- fiche de renseignement école
- fiche d'urgence
- accord parental
- attestation d'assurance scolaire avec responsabilité civile
- coupon d'attestation de lecture du règlement intérieur
- coopérative scolaire

Santé :

Les médicaments sont interdits à l'école.

Vous devez nous signaler tout problème de santé que pourrait avoir votre enfant dans les premiers jours de la rentrée (fiche d'urgence ou courrier libre).

Pour les enfants porteurs de **maladie chronique** vous devez prendre contact avec le directeur pour la mise en place d'un **PAI** (voir fiche d'urgence).

Aucun enfant ne peut être dispensé d'activité physique sauf avis médical.

Vie des classes :

Réunion d'information :

La réunion d'information de rentrée se tiendra le **mardi 8 septembre de 18h00 à 19h00**.

Modalités : Il n'y aura pas de réunion collective cette année. Chaque enseignant fera sa réunion dans sa classe. Un seul parent par famille sera accepté. Compte tenu du contexte sanitaire, le port du masque sera obligatoire.

Bibliothèque d'école :

Les enseignants auraient besoin d'un peu de temps de parents volontaires pour les aider à gérer les retours et les emprunts des livres de la bibliothèque de l'école, entre 13h00 et 13h30, 1 à 2 fois par semaine. Si certaines ou certains d'entre vous sont disponibles, vous pouvez leur indiquer dans le cahier bleu de vos enfants. En vous en remerciant grandement.

Photo scolaire :

La photo scolaire aura lieu le jeudi 17 septembre 2020 après-midi.

Coopérative scolaire :

La coopérative scolaire, non obligatoire, est d'un montant de 15€ par enfant. Elle sert à financer principalement les projets des classes. Elle peut être payée en une ou plusieurs fois. Le chèque sera à l'ordre : ADCS OCCE 17.

Calendrier scolaire :

Rentrée des élèves	mardi 1 septembre 2020
Vacances de la Toussaint	du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier 2021
Vacances d'Hiver	du samedi 6 février au lundi 22 février 2021
Vacances de Printemps	du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2021
Pont de l'Ascension	du mercredi 12 mai au lundi 17 mai 2021
Vacances d'Été	mardi 6 juillet 2021

Élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Les parents d'élèves élus ainsi que ceux qui souhaitent se présenter cette année seront invités à une réunion d'information. Tous les candidats se feront connaître au plus tard le **vendredi 18 septembre**.

Site internet de l'école :

<http://sitescoles.ac-poitiers.fr/les-essards-elementaire/>

Vous y trouverez des informations administratives (règlement du RPI, comptes-rendus des conseils des écoles...) et des renseignements sur vie de l'école et des classes.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Bonne rentrée à tous.



Le directeur, Alexis Leloup